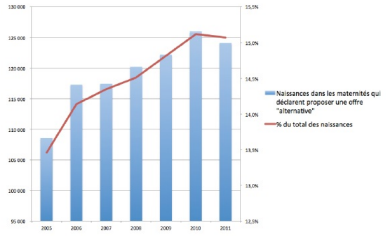
Deux articles *1* parus récemment dans la Nouvelle République mettent en avant la **résurrection de la maternité de Chinon**, au bord de la fermeture au début des années 2000 en raison du faible nombre d'accouchements, résurrection permise par le développement d'une **politique en faveur d'une approche plus physiologique de la naissance** et d'une plus grande **personnalisation de l'accompagnement**. Cette politique s'est traduite par l'installation d'une salle « nature », l'accueil des sages-femmes libérales en plateau technique *2* et peut-être bientôt l'ouverture d'une maison de naissance. Et elle a apparemment permis de conquérir un nouveau public.

Au delà du cas de Chinon, on assiste depuis quelques années à un essor important des salles nature, pôles physiologiques ou encore supposées « maisons de naissance » dans les maternités.

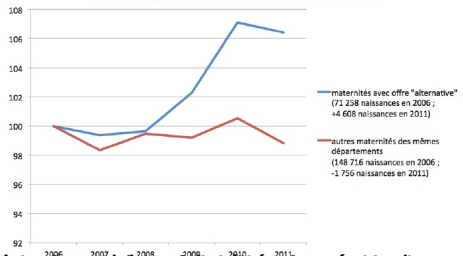
Qu'en est-il précisément ? Cette nouvelle offre est-elle en phase avec les aspirations des parents ?

Augmentation des accouchements dans les maternités proposant des alternatives à la médicalisation classique Pour y voir plus clair, nous avons repéré systématiquement les annonces faites par les maternités (notamment sur leurs sites). Résultat : 72 maternités*3*, dans 41 départements, soit de l'ordre d'un établissement sur sept, déclarent disposer d'une « salle nature », d'un « espace physiologique » voire d'une « maison de naissance » ; quelques autres mentionnent des équipements plus limités comme une baignoire ou des ballons.

Afin de mesurer l'attractivité de ces établissements, nous avons regardé l'évolution des accouchements dans la période 2005-2011, pendant laquelle ont commencé à se développer les salles nature. On constate que les accouchements dans ces maternités ont crû de manière sensible puisqu'on est passé de 108 500 à 124 000 naissances entre 2005 et 2011.



Données issues de la Statistique Annuelle des Etablissements de Santé



Département	Pourcentage des accouchements dans les maternités avec offre « alternative »	Nombre de maternités avec offre « alternative »
Gironde	23%	3
Ille-et-Vilaine	30%	1
Indre et Loire	8%	1
Isère	33%	3
Jura	62%	2
Loire	14%	1
Loire-Atlantique	22%	2
Maine et Loire	36%	1
Manche	23%	1
Marne	28%	1
Haute-Marne	82%	2
Orne	30%	1
Pas de calais	12%	1
Pyrénées Atlantiques	29%	2
Pyrénées Orientales	40%	1
Bas Rhin	89%	6
Haut Rhin	11%	1
Savoie	66%	1
Haute Savoie	40%	3
Seine maritime	70%	5
Tarn	65%	2
Vaucluse	15%	1
Vendée	16%	1
Vienne	26%	1